

D'abord, au nom de mes mandants, je veux remercier très sincèrement le ministre de la promptitude avec laquelle il a enjoint l'autre jour les membres du Conseil des ports nationaux à cesser de brûler en plein air des débris dans cette région. C'est une initiative dans la bonne voie. Mais un sujet de préoccupation grave demeure: au moins une compagnie de la région, la Neptune Terminals, s'équipe pour manutentionner les expéditions de charbon en vrac mais les ingénieurs n'ont peut-être pas mis au point les techniques suffisantes en vue d'enrayer la pollution. J'espère que les craintes de beaucoup sont tout à fait dénuées de fondement. Personne ne veut limiter les efforts si louables d'une entreprise qui s'efforce de s'établir dans notre pays, mais j'espère qu'on pourra nous donner des assurances à cet égard.

C'est probablement le paradoxe de notre époque que la technologie puisse amener des hommes dans la lune alors que sur notre bonne vieille planète nous sommes en voie de rendre notre atmosphère invivable par suite de la pollution de l'air et autre. La technologie moderne permet d'extraire du charbon avec des machines traitant 200 tonnes à la minute, de le transporter par trains-blocs rapides jusqu'à la côte et de le charger à bord de navires géants de 150,000 tonnes. Il semble d'autre part que la même technologie ne puisse pas fermement garantir que le chargement et le déchargement du charbon et d'autres denrées se fassent proprement et sans pollution. Il semble impossible d'obtenir ces garanties. Il faut que nos progrès techniques, source de pollution, soient assortis de progrès capables de l'enrayer. Nous avons certes atteint le point où l'on doit juger essentiel que les entreprises qui exercent leur activité au Canada, en Colombie-Britannique ou à Terre-Neuve, soient capables de faire échec à la pollution.

• (10.10 p.m.)

Partout où le gouvernement fédéral exerce un pouvoir ou une juridiction, une seule règle devrait s'appliquer à l'industrie—l'épuration ou bien la fermeture. Si c'est possible, nous devrions proposer des mesures qui doteraient le gouvernement de pouvoirs spéciaux visant à imposer des normes concernant la propreté du sol, de l'air et de l'eau dans tous les domaines de juridiction fédérale, et nous avons été témoins de progrès encourageants réalisés par le gouvernement fédéral au cours de cette session dans ces domaines.

Je suis conscient des difficultés qui surgissent quand il s'agit de faire une réglementation sur la pollution de l'atmosphère en l'ab-

sence d'une administration unique chargée de fixer et de faire observer les normes nécessaires. Dans la région en question, que je connais bien, la ville de Vancouver a adopté des mesures très strictes qui naturellement ne sont pas valables en dehors des limites de la ville, alors que la pollution ne respecte pas les limites.

Les règlements des trois municipalités de la rive nord sont ou insuffisants ou inexistantes. Le district régional n'est pas mandaté pour lutter contre la pollution, et l'administration provinciale de la lutte contre la pollution ne s'est guère occupée du problème.

Je prie le gouvernement fédéral de trouver des moyens qui permettront, à lui et à ses organismes, d'entreprendre le nettoyage des terrains qui relèvent d'eux. Il est à espérer que les administrations locales du Sud de la province prendront des mesures par l'intermédiaire de leur district régional. Le gouvernement fédéral pourrait donner du poids à ces idées en signalant que ses organismes collaboreraient à l'établissement des normes et à leur application avec le district régional et agirait en conformité des règlements, bien qu'il n'y soit pas juridiquement lié.

Il se peut que ce soir le ministre puisse nous assurer qu'il n'y aura pas de pollution par le poussier sur le chantier du terminus Neptune. Toutefois, en dehors de cela, il reste à savoir si on devrait permettre, notamment dans une région en expansion comme le Sud de la province, que des industries susceptibles de causer beaucoup de pollution s'installent près de grands centres urbains si elles négligent l'épuration. Nous devons nous demander si, sous le rapport de la pollution ou celui de l'esthétique, dans les années à venir, on pourra même tolérer les industries susceptibles de causer de la pollution près des régions habitées.

L'autre jour, expérience que je ne peux que qualifier de traumatique, j'ai pu contempler d'un petit avion le Sud de la Colombie-Britannique. C'était le matin d'un jour de semaine. Ce fut un choc de voir un des plus beaux paysages du monde écrasé sous un lourd nuage jaune d'air pollué. Il n'y a rien de consolant à la pensée que plusieurs autres villes canadiennes sont dans un plus mauvais état encore, telles que Toronto et Montréal, pour n'en nommer que deux.

De telles expériences devraient raffermir la détermination de tous les députés à déployer tous leurs efforts pour lutter contre la pollution et les pollueurs de notre pays. Il y a lieu d'espérer que le gouvernement veillera à ce que toutes les mesures de contrôle de la pollution de l'atmosphère soient prises à l'égard